



La conférence environnementale

# Tableau de bord de la mise en œuvre de la feuille de route pour la transition écologique

| État d'avancement n°1 | Janvier 2013



## Les mesures

## → État d'avancement

1

Lancement du débat national sur la transition énergétique.

Installation du Conseil national du débat sur la transition énergétique le 29 novembre 2012.  
Le débat se déroulera au 1er semestre sur tout le territoire. Un projet de loi de programmation sera présenté en octobre 2013.

2

Parvenir à un accord global sur le climat à la conférence de 2015. La France est disponible pour l'organiser à Paris.

La candidature française pour accueillir la conférence en 2015 a été présentée à la conférence de Doha, où elle a reçu un accueil favorable. Le dossier de candidature est en cours de constitution.

3

Défendre au sein de l'Union européenne des objectifs de réductions des émissions de gaz à effet de serre de 40% en 2030 et 60% en 2040.

La France défend une position ambitieuse, notamment au Conseil environnement.  
Décision à prendre fin 2013/2014 par le Conseil Européen en vue de la conférence Climat de 2015.

4

Désigner une personnalité pour engager la concertation sur la reconversion du site de Fessenheim.

M. Francis Rol-Tanguy a été nommé délégué interministériel à la fermeture de la centrale nucléaire et à la reconversion du site de Fessenheim.

5

Rejeter les sept demandes de permis concernant les gaz de schiste et la fracturation hydraulique.

Les arrêtés prononçant le rejet ont été signés et publiés.



## Les mesures

## → État d'avancement

6	Développer des véhicules consommant 2 litres aux 100 km d'ici 10 ans.	Soutien aux innovations industrielles et à leur déploiement, sous pilotage du ministère du redressement productif, par les actions du Commissariat général à l'investissement.
7	Rétablir les modalités de représentation et de coordination des actions de l'Ademe en région.	Projet de décret élaboré, examen interministériel en cours.
8	Engager un plan de rénovation thermique ambitieux pour rénover en priorité les logements les plus mal isolés.	En cours de finalisation. Comportera des actions immédiates et la mise en place d'un système pérenne au 1 <sup>er</sup> janvier 2014.
9	Faire de la Banque publique d'investissement la banque de la transition énergétique.	L'objectif de contribution à la transition énergétique est inscrit par la loi du 31 décembre 2012 dans les missions de la Banque publique d'investissement à plusieurs niveaux (missions, conseil d'administration, conseils national et régionaux d'orientation, rapports annuels, ...).
10	Simplifier les mesures administratives pour les énergies renouvelables et les réseaux.	Mesures prévues dans la proposition de loi visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre (proposition de loi Brottes).



Les mesures

→ État d'avancement

11

Soutenir la filière éolienne.

- Engagement sur la continuité des contrats. Discussions engagées avec la Commission européenne et nos partenaires européens afin de défendre la continuité des contrats.
- Suppression de l'obligation d'appartenir à une zone de développement de l'éolien (ZDE). Mesure figurant dans la proposition de loi Brottes.
- Mise en place d'un tarif d'achat outre mer d'ici fin 2012. Le projet d'arrêté est en cours de finalisation après avis de la Commission de régulation de l'énergie rendu le 23 janvier.

12

Lancement d'un appel d'offres pour la création de parcs éoliens au large du Tréport et entre les îles d'Yeu et Noirmoutier d'ici décembre 2012.

La Commission de régulation de l'énergie a été saisie sur le cahier des charges début janvier 2013.



13

Soutenir la filière solaire.

- Lancement d'un appel d'offres pour favoriser de grandes installations solaires avant fin 2012.
- Révision à la hausse les volumes déclenchant l'ajustement tarifaire pour les installations de petites tailles.
- Bonification des tarifs d'achat d'au plus 10 % en fonction de l'origine des composants.
- Plafonnement de la baisse annuelle des tarifs d'achat à 20 %.

La Commission de régulation de l'énergie a été saisie sur le cahier des charges début janvier 2013.

L'ensemble des mesures de soutien à la filière photovoltaïque française ont été précisées et les arrêtés correspondant sont signés.



## Les mesures

## → État d'avancement

14

Soutenir les réseaux de chaleur, de la biomasse et de la géothermie.

Prolongation du fonds chaleur.

Lancement d'une mission conjointe Medde/Maaf/Mrp de création d'un fonds bois-carbone et d'un comité national filière bois.

Engager un plan national biogaz.

La prolongation du fonds chaleur est actée dans le cadre de la LFI 2013, dans le cadre du budget de l'ADEME.

La lettre de mission conjointe aux corps d'inspection (CGEDD, CGEJET, CGAAER) a été signée le 10 décembre 2012. Le rapport de mission est attendu pour fin avril 2013. J-Y Caullet, député de l'Yonne, a par ailleurs été missionné par le Premier Ministre pour une mission auprès du Maaf et du Medde.

Les orientations du plan national biogaz et le plan azote-méthanisation seront présentés début mars.

15

Développer les énergies marines.

Lancement, début 2013, d'une initiative ADEME pour la construction de démonstrateurs d'énergie hydrolienne.

Réalisation d'une étude sur le potentiel de la filière des énergies marines d'ici fin 2012.

Un projet d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) est en cours d'élaboration entre les ministères concernés.

Une mission conjointe des corps d'inspection (CGEJET/CGEDD) est en cours. Le rapport de mission est attendu pour mars 2013.



## Les mesures

## → État d'avancement

16

Instituer une agence nationale de la biodiversité.

Une mission de préfiguration a été confiée à J.-M. Michel et B. Chevassus-au-Louis le 3 décembre 2012. Le rapport des préfigurateurs, qui pourra contenir des scénarios alternatifs, sera soumis à la concertation à partir du 12 février. L'agence sera créée par la loi-cadre biodiversité dont le projet doit être soumis au Parlement d'ici l'automne.

17

Mettre en place un régime juridique d'accès aux ressources génétiques et de partage des avantages (APA).

Travail de rédaction et de concertation engagé dans le cadre de la préparation du projet de loi-cadre biodiversité.

18

Etendre l'observatoire du foncier agricole aux fonciers naturel et forestier.

Travail de rédaction sur l'article de loi à modifier en cours. L'extension des commissions départementales sur la consommation d'espaces aux espaces agricoles et naturels est quant à elle prévue dans la loi logement et urbanisme.

19

Créer des protections localisées des réserves halieutiques.

Etude juridique en cours dans le cadre de la préparation du projet de loi-cadre biodiversité.

20

Créer un comité national de la biodiversité.

Travail de rédaction et de concertation engagé dans le cadre de la préparation du projet de loi-cadre biodiversité.

21

Organiser des débats locaux en région sur les outils à mettre dans la loi.

Les débats en région, qui pour nourriront plus largement l'élaboration du projet de loi-cadre, seront organisés à partir de mars.



## Les mesures

## → État d'avancement

22

Mettre en place un groupe de concertation sur les outils et les mesures entre loi biodiversité et loi logement et urbanisme.

Concertation engagée dans le cadre des groupes de concertation sur la loi logement et urbanisme.  
(3 réunions en janvier : 10, 17 et 24 janvier).

23

Publier les textes relatifs à la trame verte et bleue d'ici fin 2012.

Le comité national « trames verte et bleue » a été créé par décret du 31 octobre 2012.  
Le décret relatif à la trame verte et bleue a été publié le 27 décembre 2012.  
Le projet de décret portant approbation des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques devrait être publié en juin 2013.

Finaliser le premier programme d'actions de la Stratégie de Création d'Aires Protégées d'ici mi 2013.

Premier programme d'actions prévu pour la fin du 1er trimestre 2013, après consultation des préfets et recueil de l'avis des instances nationales.

Mettre en œuvre des programmes d'action prioritaires en matière de rétablissement des continuités écologiques.

Les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) sont en cours d'élaboration dans les régions. 12 devraient être adoptés d'ici fin 2013. Les programmes d'action prioritaires en résulteront.





## Les mesures

## → État d'avancement

24

Mettre à disposition des collectivités les portraits de la biodiversité communale (prototype fin 2012, produit complété en 2013).

Réaliser la cartographie des habitats sur la France entière.

Réaliser des Atlas de la biodiversité communale.

Travail d'évaluation du portrait type en cours avec l'Irstea Montpellier.

Travaux en cours avec les organismes concernés (MNHN, Irstea, IGN, universités, conservatoires botaniques) ; zones tests réalisées fin 2012 ; mise en place d'une gouvernance de projets pour la généralisation au premier trimestre 2013.

Présentation d'un bilan sur les communes test fin octobre au comité de pilotage, ajustement éventuel du programme et publication d'un guide méthodologique début 2013. Lancement d'un nouvel appel à candidature en juin 2013.

25

Finaliser un « plan abeilles » d'ici fin 2012.

Finaliser un plan pollinisateurs sauvages d'ici fin 2013.

Développer une politique pro-pollinisateurs sur les terrains délaissés.

Action en cours de finalisation, pilotée par le Maaf.

Constitution d'un comité de pilotage et consultation du public, l'ensemble étant animé par l'office insectes environnement (OPIE). Le plan verra ses grands axes arrêtés pour septembre 2013.

Rédaction d'un plan d'action en cours.



## Les mesures



## État d'avancement

26

Créer le Parc marin de « Picardie/Côte d'opale » d'ici fin 2012.

Décret de création du parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale publié le 13/12/2012.

Procédure de classement en PNR du Marais poitevin.

En cours.

27

Renforcer la participation des chercheurs français au sein de l'IPBES.

Trois experts de hauts niveaux identifiés et proposés au niveau européen.

Développer les recherches sur la biodiversité dans le cadre du programme de l'ANR 2014-16.

Discussions en cours avec l'ANR et le ministère chargé de la recherche.



## Les mesures

## → État d'avancement

## 28 Biodiversité Outre-mer

Organiser des débats locaux pour aboutir à des stratégies territoriales.

Les débats locaux seront engagés au 1er semestre 2013, avec le lancement de la mise en place des initiatives françaises pour la conservation et la gestion de la biodiversité outre-mer (IFREBIOM) locales.

Achever les inventaires de la biodiversité Outre-mer.

Renforcement progressif des programmes de connaissance en Outre-mer dans les programmations budgétaires à venir et proposition de réalisation d'inventaires complets localisés sous la forme d'un projet de recherche partenarial.

Compléter le réseau d'espaces protégés.

Les travaux relatifs au Réseau d'Espaces DOM s'intègrent dans les travaux relatifs à la trame verte et bleue. Le projet de parc en zone humide fera l'objet d'une décision prochainement.

Assurer que le dispositif d'accès et de partage des avantages (APA) est respectueux des savoir faire traditionnels.

Préoccupation prise en compte dans l'élaboration du régime juridique APA ; réflexions placées dans le cadre des concertations sur le projet de loi-cadre biodiversité.

## 29 Freiner l'artificialisation nette des espaces agricoles et naturels.

Dispositions prévues dans le projet de loi logement et urbanisme.



## Les mesures



## État d'avancement

30

Maintenir le rythme d'acquisition du Conservatoire du Littoral 2013-2030 pour poursuivre l'objectif du tiers sauvage et renforcer l'accès au public.

Définition d'ici fin 2014 d'un schéma de priorisation de l'action foncière. Une nouvelle stratégie d'acquisition sera adoptée avant fin 2014 par le Conservatoire.

31

Défendre le verdissement de la politique agricole commune.

Participation active de la France aux négociations sur les règlements de la PAC. Soutien d'un verdissement ambitieux (la France est un des seuls Etats à soutenir les propositions de la Commission).

32

Etablir un nouveau plan « agriculture biologique » d'ici mi 2013 et doubler le pourcentage de surface agricole utile en agriculture biologique d'ici fin 2017.

Le comité de pilotage du « plan bio » a été installé le 4 septembre, et ses travaux ont permis de valider l'objectif d'un doublement de la surface en agriculture biologique. Le projet de document a été adressé pour consultation vers les Conseils régionaux, pour une synthèse nationale finalisée en mai 2013 et l'annonce du cadre national en juin 2013.

33

Demander au niveau européen et international une pause dans le développement des biocarburants de première génération. Limiter à 7 % le taux d'incorporation en France.

La limite à 7% est acquise en LFI pour 2013.

34

Evaluer l'efficacité du plan Ecophyto d'ici fin 2012 et intégrer des mesures de renforcement immédiatement après.

Annonces du ministre de l'agriculture au comité national d'orientation et de suivi du 9 octobre sur les axes de travail. Plusieurs missions d'inspection sont en cours pour compléter l'évaluation du plan Ecophyto et définir précisément les mesures de renforcement. Le plan d'actions renforcé sera présenté au deuxième trimestre 2013.



## Les mesures

## → État d'avancement

35

Maintenir le moratoire sur les OGM.

Moratoire maintenu en France. Dépôt au premier trimestre 2013 d'une proposition à la Commission européenne pour remettre à plat le processus européen d'autorisation des OGM et de renforcer leur évaluation.

36

Interdire l'épandage aérien de produits phytosanitaires. Effectuer un bilan des dérogations d'ici fin 2012 et réviser en conséquence l'arrêté du 31 mars 2011.

Un bilan des dérogations à l'interdiction de l'épandage aérien de pesticides a été réalisé. L'arrêté du 31 mars 2011 est en cours de révision.

37

Dans le cadre réflexion sur le paysage, compléter et renforcer la réglementation sur l'affichage publicitaire.

Concertation à engager après une étape de stabilisation et clarification réglementaire.

38

Développer l'information sur la biodiversité notamment dans les programmes scolaires.

Plan d'information et de sensibilisation sur la biodiversité tout au long de l'enseignement scolaire en cours d'élaboration avec le ministère de l'Education nationale.



## Les mesures

## → État d'avancement

39

Réaliser le bilan de la politique de l'eau de 2006 à 2012 d'ici mars 2013.

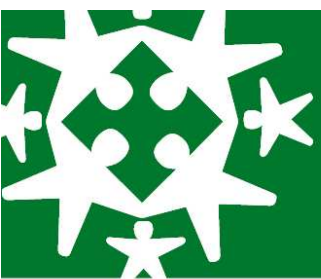
Evaluation de la politique de l'eau engagée (décision du comité interministériel de modernisation de l'action publique du 18 décembre).  
Les travaux de révision des états des lieux des masses d'eau sont en cours dans le cadre de la révision des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et doivent s'achever fin 2013.

Engager une mission distincte sur l'utilisation de l'eau en agriculture d'ici fin 2012.

Mission confiée au Député Ph. Martin. Rapport prévu au printemps 2013.

Porter les moyens des agences de l'eau à 13,3 Mds d'€ pour le 10<sup>ème</sup> programme (2013-2018).

L'arbitrage fixant le plafond des dépenses à 13,3 milliards d'euros a été rendu.



Les mesures

→ État d'avancement

40

Soutenir la proposition de loi Bapt relative à l'interdiction du bisphénol A.

La loi du 24 décembre 2012 vise à la suspension de la fabrication, de l'importation, de l'exportation et de la mise sur le marché de tout conditionnement à vocation alimentaire contenant du bisphénol A.

41

Mettre en place une mission d'évaluation du deuxième Plan National Santé-Environnement (PNSE 2).

Deux évaluations complémentaires, attendues pour juillet 2013, ont été demandées en vue d'un lancement des travaux pour un troisième plan national santé environnement à l'été 2013 : une aux corps d'inspection (IGAS, CGEDD et IGAEN) (lettre de mission du 10 décembre 2012) et l'autre au Haut Conseil de la santé publique (HCSP) (saisine du 16 novembre 2012).  
Le nouveau président du Groupe santé environnement, le député de Haute Garonne, M. Gérard Bapt, va être nommé par une lettre de mission des Ministres de la Santé et de l'Ecologie, en vue d'une réinstallation du GSE en février 2013.

42

Renforcer les liens entre le groupe santé-environnement chargé du suivi du PNSE 2 et les groupes de travail régionaux.

Conférence des régions prévue à la fin du printemps 2013, associant les membres des groupes régionaux santé-environnement.

43

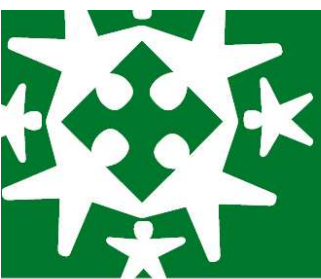
Elaborer une stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens d'ici juin 2013.

Un projet de stratégie nationale sera élaboré à partir du 1er février 2013 (groupe de travail, Internet et différentes commissions). Communication en conseil des ministres prévue en juin 2013.

44

Etablir une liste de 4 ou 5 substances prioritaires pour les polluants émergents dans l'eau et un calendrier de campagne de mesures.

Réflexion engagée par les administrations et organismes concernés (DEB, DGS, DGPR, ONEMA, INERIS, ANSES).



Les mesures

→ État d'avancement

45

Poursuivre le traitement des points noirs de qualité de l'air extérieur.

Plan d'action en cours de finalisation. Réunion du Comité interministériel de la qualité de l'air (CIQA) prévu le 6 février.

Accompagner le plan de rénovation thermique d'une vigilance particulière sur la qualité de l'air intérieur.

Un plan d'actions sur l'air intérieur sera proposé début 2013 au conseil national pour la transition écologique. Un groupe de travail ouvert sera réuni pour le finaliser et le mettre en œuvre.

46

Emissions de champs électromagnétiques.

Mettre à jour l'expertise de l'ANSES sur les effets sanitaires des radiofréquences d'ici fin 2012.

La mise à jour de l'expertise de l'ANSES sur les effets sanitaires des radiofréquences est attendue à l'été 2013.

Actualiser l'expertise sur les champs extrêmement basse fréquence des lignes THT d'ici 2014 et proposer nouvelles règles.

Expertise inscrite au programme de travail 2013 de l'ANSES.

Améliorer l'information et la concertation.

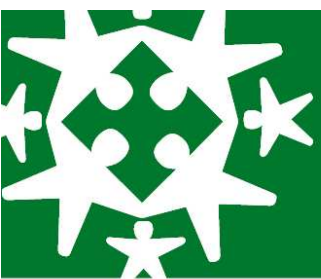
Des réunions de concertation auront lieu courant 2013.

47

Mettre à disposition du public de manière centralisée, pédagogique et accessible, les principaux avis et études sur les risques notamment émergents.

Une première mise à jour du portail 'tout sur l'environnement' a été faite pour la mise à disposition d'une première sélection d'avis et études. Cette sélection sera présentée au groupe risques émergents du PNSE2 pour qu'il propose des compléments.





Les mesures

→ État d'avancement

48

Renforcer la cohérence des réglementations environnement, santé publique et santé des travailleurs.

Renforcer le volet environnemental du plan cancer.

Un plan d'action interministériel sera proposé début 2013.

Les travaux pour l'élaboration du plan cancer viennent d'être lancés en vue de l'adoption du plan à l'automne 2013. Le plan cancer inclura un axe prévention, qui contiendra l'ensemble des mesures "environnement".

49

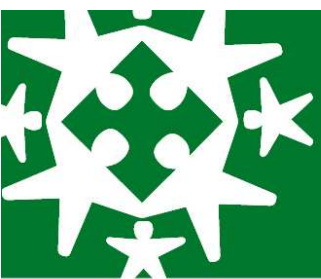
Evaluer les lieux de ressources pour les patients sur les liens entre pathologie et expositions environnementales.

Action relevant de la Direction Générale de la Santé, qui doit engager la réflexion au premier trimestre 2013.

50

Poursuivre les études de biosurveillance.

L'analyse des prélèvements réalisés dans le cadre de la cohorte d'enfants ELFE sera faite en 2013 par l'Institut de Veille Sanitaire.  
Une enquête en population générale sur un échantillon de 5 000 personnes entre 6 et 75 ans, dénommée ESTEBAN (Environnement, Santé, Biosurveillance, Activité physique, Nutrition) démarrera en 2013 et les premiers résultats seront disponibles à partir de 2015.  
En Martinique et Guadeloupe, poursuite de l'enquête Kannari (évaluation de l'exposition de la population antillaise au chlordécone et aux autres pesticides).



Les mesures

→ État d'avancement

51

Faciliter la convergence de laboratoires sur des thèmes relevant du champ « santé-environnement ».

Proposition par les alliances  
Avisean/Allenvi/Athéna d'un plan d'action conjoint.

Veiller aux moyens Anses, Inca, Ineris.

Plan d'action en cours d'élaboration et prévu pour juin 2013.

31 projets ont été sélectionnés en 2012 pour un budget de 5,8 M€ dans le cadre du programme national de recherche Environnement-Santé-Travail (PNREST).

52

Engager une réflexion sur le statut de l'expert, l'indépendance de l'expertise et la façon de repérer et confirmer une alerte.

En cours, dans le cadre de l'examen parlementaire de la proposition de loi « Blandin » qui vise notamment à protéger le lanceur d'alerte et à assurer le suivi des signaux faibles (adoptée au Sénat le 21 novembre 2012).

53

Présenter des propositions concrètes sur la qualité de l'air, intérieur ou extérieur, et la qualité des eaux.

Le comité interministériel sur la qualité de l'air extérieur se réunira le 6 février. Des propositions concrètes seront ensuite présentées au conseil national pour la transition écologique. Des pistes de mesures sur la qualité de l'air intérieur seront proposées et discutées au premier trimestre 2013.



Les mesures

→ État d'avancement

- |    |   |  |
|----|---|--|
| 54 | Durcir le Malus auto.   | Mesure votée dans le cadre de la loi de finances initiale (LFI) 2013.  |
| 55 | Renforcer la TGAP polluants atmosphériques.   | Mesure votée dans le cadre de la LFI 2013.   |
| 56 | Réduire puis supprimer l'avantage fiscal en faveur des biocarburants d'ici 2015.  | Renouvellement des agréments 2013 en cours de finalisation. Lettre de mission en cours de finalisation sur les modalités de révision des taux de défiscalisation en 2014 et 2015.  |
| 57 | Instituer un dispositif permanent de consultation sur la fiscalité écologique d'ici fin 2012.   | Installation du Comité pour la fiscalité écologique (CFE) le 18 décembre 2012, sous la présidence de Christian de Perthuis.  |
| 58 | Inscrire dans les missions de la BPI le soutien à la transition écologique et énergétique.  | L'objectif de contribution à la transition énergétique est inscrit par la loi du 31 décembre 2012 dans les missions de la BPI à plusieurs niveaux (missions, conseil d'administration, conseils national et régionaux d'orientation, rapports annuels, ...). |
| 59 | Réformer la fiscalité écologique. Identifier les domaines dans lesquels la fiscalité peut jouer un rôle sur les comportements et passer en revue les conséquences pour les acteurs. | Travaux en cours dans le cadre du Comité pour la fiscalité écologique .  |



Les mesures

→ État d'avancement

60 En matière de lutte contre le changement climatique.

Réexamen des dépenses fiscales relatives à l'usage des énergies fossiles.

Expertise sur l'opportunité de mettre en place une taxe sur les GES fluorés et une fiscalité sur les engrais minéraux azotés.

Promotion d'une fiscalité carbone européenne sur les secteurs hors quotas d'émissions et un mécanisme d'ajustement aux frontières.

Travaux en cours dans le cadre du Comité pour la fiscalité écologique

Participation active de la France à la négociation européenne.

61 Mieux prendre en compte la qualité de l'air dans la fiscalité des véhicules, des carburants et de l'énergie.

Travaux en cours dans le cadre du Comité pour la fiscalité écologique

62 Réduire la pollution des eaux douces et marines.

Travaux en cours dans le cadre du Comité pour la fiscalité écologique

63 Améliorer la prévention et la valorisation des déchets.

Travaux engagés en lien avec le Conseil national des déchets et la conférence environnementale 2013.



Les mesures

→ État d'avancement

64

Étude du rôle de la fiscalité relative à l'aménagement pour prévenir l'étalement urbain.

Travaux en cours dans le cadre du CFE. Lien notamment avec projet de loi logement urbanisme.

Étude de la fiscalisation des dommages à la biodiversité.

Travaux en cours dans le cadre du CFE.

Mission sur le niveau des redevances du domaine public maritime dans la perspective d'une réforme en 2014.

Lettre de mission aux corps d'inspection (IGF/CGEDD/CGAEER) en cours.

65

Aménager la redevance sur la ressource en eau.

Travaux en cours dans le cadre du CFE.

Examiner l'opportunité d'une aide à l'accès aux biens essentiels en fonction des revenus.

Mise en place d'une expérimentation dans la PPL Brottes.

66

Proposer l'adaptation de la TGAP sur les matériaux d'extraction, réformer la redevance domaniale pour les granulats marins, étudier la TGAP sur le stockage des déchets inertes.

Travaux en cours (granulats) ou à engager en lien avec le Conseil national des déchets et la conférence environnementale 2013 (inertes) dans le cadre du CFE. Granulats marins pris en compte dans le cadre de la mission sur le domaine public maritime.

67

Livre blanc pour le financement de la transition écologique d'ici décembre 2012.

Travail en cours, pour finalisation mi 2013.



Les mesures

→ État d'avancement

68

Développer les dispositifs en faveur des économies d'énergie. Elaborer un label ISR.

Réflexions engagées dans le cadre de la transposition de la directive Efficacité énergétique.

69

Orienter les établissements publics de financement vers la transition écologique et propositions.  
Formuler des propositions auprès des financeurs européens, y compris en termes de marchés publics.

Renforcement de la dimension développement durable de l'AFD d'ores et déjà intégrée dans son plan d'orientation stratégique.  
Défense, au sein des institutions financières internationales, de la priorité à donner aux investissements inscrits dans des stratégies globales de durabilité.  
Participation aux négociations pour l'évolution des textes européens sur les marchés publics.

70

Modifier les règles fiscales pour le mécénat pour soutenir ONGE intervenant à l'étranger.

Règles fiscales modifiées.

71

Taxe sur les transactions financières et affectation des recettes d'enchères.

Priorité de la France dans les négociations communautaires et multilatérales.  
Décision le 22 janvier du conseil ECOFIN autorisant l'engagement d'une coopération renforcée pour mettre en place une taxe sur les transactions financières.



Les mesures

→ État d'avancement

72

Réformer le CNDDGE en Conseil national de la transition écologique d'ici fin 2012.

Création du Conseil National de la Transition Ecologique inscrite dans la loi sur participation citoyenne. Ses prérogatives sont étendues. Concertation engagée sur le projet de décret.

73

Augmenter de 10 % en 2013 le budget alloué aux associations. Mettre en place ces subventions sur une base triennale.

Mise en œuvre en 2013.

74

Mettre en place une plateforme d'actions globale pour la RSE, supprimer la distinction cotée / non cotée dans le décret du 24 avril 2012, publier l'arrêté sur les organismes tiers indépendants.

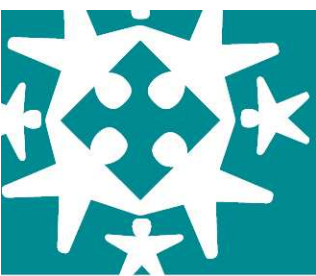
Modalités de mise en place de la plate-forme en cours de finalisation interministérielle.  
Modification du décret du 24 avril 2012 engagée.  
Publication prochaine de l'arrêté relatif aux organismes tiers indépendants (consultation des parties prenantes menée en décembre-janvier).

Lancer une mission pour préparer une nouvelle étape dans le déploiement des démarches de RSE.

Lettre de mission en cours.

Défendre la prise en compte de la RSE aux niveaux européen et international.

Plan national RSE en cours de transmission à la Commission Européenne.



## Les mesures

## → État d'avancement

- |    |   |  |
|----|---|--|
| 75 | Installer le nouveau Conseil national de la mer et des littoraux (CNML), puis en réviser la composition.  | Installation du CNML le 18 janvier.  |
| 76 | Veiller à l'articulation entre les débats sur l'énergie et la biodiversité avec la future loi décentralisation.   | Prise en compte dans le cadre de l'élaboration de chacun des projets de loi.   |
| 77 | Organiser des « Etats Généraux de la modernisation du droit de l'environnement » d'ici la fin du printemps 2013.  | Préparation en cours en vue des Etats généraux à la fin du printemps 2013.   |
| 78 | Réformer la mise en œuvre de l'autorité environnementale en région.   | Lettre de mission au Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable du 19 octobre. Travail en cours sous le pilotage de M. Badre afin de proposer différentes options. |
| 79 | Mettre en place un groupe de travail 5 + 1 pour faire des propositions sur l'articulation entre le CESE, la CNI et le CNTE qui seront mises en œuvre en 2013. | La réflexion sera engagée après la mise en place du CNTE.  |
| 80 | Engager une réflexion sur les missions des CESER pour mise en oeuvre en 2013.   | La réflexion sera engagée après la mise en place du CNTE.  |





Les mesures

→ État d'avancement

81 Mettre sur pied un comité interministériel pour rédiger un cahier des charges d'un appel à projet de démonstrateurs de développement durable mobilisant les crédits PIA. Préparation d'un appel à manifestation d'intérêt en cours.

82 Constituer un groupe de travail sur la reconnaissance de l'engagement des bénévoles des associations et organisations oeuvrant en matière d'environnement et de développement durable. Le groupe de réflexion va être mis en place en co-pilotage avec le ministère en charge de la vie associative conformément à la lettre de cadrage pour la transition écologique.

83 Prendre en compte les besoins des associations environnementales dans la politique de soutien à l'emploi notamment emplois d'avenir. Travail en cours, conformément à la lettre de cadrage pour la transition écologique du ministre chargé de l'emploi. Référent désigné au sein du MEDDE.

84 Prendre en compte les problématiques spécifiques liées à la transition énergétique dans les réflexions sur les transitions professionnelles à la suite de la Conférence sociale. Travail en cours avec le Mtefps conformément à la lettre de cadrage pour la transition écologique du ministre chargé de la formation professionnelle.



**Hôtel de Roquelaure**  
246, boulevard Saint-Germain  
75007 Paris  
Tél. : 01 40 81 21 22